



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

COMMISSARIAT GÉNÉRAL À L'INVESTISSEMENT

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 18 janvier 2014  
N° 1041



**Benoît HAMON et Louis GALLOIS étaient hier en Alsace pour rencontrer les petites et moyennes entreprises de l'Économie sociale et solidaire (ESS), financées par le programme d'investissements d'avenir (PIA) en 2013 et présenter l'appel à projets 2014.**

Benoît HAMON, ministre délégué à l'Économie sociale et solidaire et à la Consommation, et Louis GALLOIS, commissaire général à l'Investissement, ont rendu visite à deux entreprises de l'Économie sociale et solidaire lauréates de l'appel à projets 2013 du Programme d'Investissements d'Avenir (PIA), piloté par le Commissariat général à l'investissement et géré par la Caisse des dépôts. Cet appel à projets, relevant de l'action « Financement de l'ESS » du PIA, a été lancé en janvier 2013 par la Caisse des Dépôts, opérateur pour le compte de l'État.

Benoît HAMON et Louis GALLOIS ont assisté à une séance d'activités physiques organisée par l'association Siel Bleu pour les résidents d'une maison de retraite strasbourgeoise. Les cours d'activités physiques conçus et dispensés par Siel Bleu permettent la prévention de maladies chroniques chez les personnes âgées. L'association travaille également à la création d'un institut de recherche thérapeutique que les 500 000 euros obtenus au titre du PIA contribueront à concrétiser, permettant la création d'environ 130 emplois en trois ans.

Benoît HAMON et Louis GALLOIS se sont également rendus dans des logements de la société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) Médetic. Celle-ci propose des appartements destinés aux personnes dépendantes. Les logements sont pourvus d'équipements domotiques reposant sur des capteurs, qui émettent des alertes en cas d'anomalies telles que des chutes. La SCIC Médetic s'est vu attribuer 1,2 millions d'euros dans le cadre de l'appel à projets PIA 2013, lui permettant ainsi de multiplier le nombre de résidences équipées et de consolider 42 emplois dès la première année.



Au total, l'action "Financement de l'ESS" du PIA s'élève à 100 millions d'euros. A ce jour, les deux tiers de cette enveloppe ont été utilisés pour financer des projets présentés par des structures de l'ESS innovantes et à forte utilité sociale sur tout le territoire. Un nouvel appel à projets thématique a été lancé pour 2014 par la Caisse des Dépôts pour le compte de l'Etat. Benoît HAMON et Louis GALLOIS l'ont présenté hier. Ce nouvel appel à projets est destiné à financer des initiatives de structures de l'ESS dans le domaine des circuits courts, de l'économie circulaire et de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi. Les candidatures pourront être déposées jusqu'au 16 mai 2014.

[Lien avec le site du CGI et de la CDC pour déposer les offres de candidatures.](#)

Contact presse :

Cabinet de Benoît HAMON – Anne-Sophie DE FAUCIGNY : 01 53 18 41 04

Cabinet de Louis GALLOIS : Coralie MERCIER : 01 42 75 64 43

Groupe Caisse des Dépôts : Neyla REJICHI-BOUAÏTA : 01 58 50 40 00